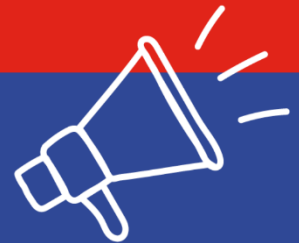




DOAG

La Colère monte !



Aout 2026 – DO Antilles Guyane

La colère monte : le ras-le-bol des salariés face à l'immobilisme et aux abus

La situation devient insupportable. Les salariés ne peuvent plus tolérer le mépris, l'arrogance et l'absence de dialogue de la part de leur direction. La colère gronde et menace d'exploser face à une série de décisions unilatérales et injustes.

Négociations locales pour les 3 REORG de la DOAG : un échec et une trahison

Les négociations au niveau local ont été un fiasco. Cela montre à quel point la direction se moque de nos préoccupations. Elle a organisé près d'une dizaine de réunions avec les Organisations Syndicales sans aucun budget pour compenser les changements d'organisations de travail majeurs que vont subir TOUS les salariés de notre DOAG. La déconnexion des réalités terrain des salariés est totale.

Refus de la Direction d'Orange France de réouvrir les NAO : une réponse inacceptable

Face à notre demande légitime auprès de la Direction Nationale de réouvrir les NAO, la réponse est claire : « il nous paraît prématuré d'envisager la réouverture ». Une réponse qui sonne comme un mépris total de nos revendications relatant le contexte difficile et compliqué des salariés du Groupe Orange (plus fortement ressenti par les salariés de la DOAG qui subissent la vie chère). La direction préfère faire la sourde oreille plutôt que d'engager un vrai dialogue.

Non au référendum sur le Nouvel Accord Qualité de Vie Travail moins disant

Les salariés Orange ont voté majoritairement NON et donc refusent une nouvelle politique de Qualité de Vie au Travail qui s'avère moins avantageuse que l'accord précédent, c'est tout simplement une insulte à notre intelligence et à notre engagement. La direction veut imposer une version dégradée sans respect des salariés. C'est une attaque frontale contre nos droits et nos conditions de travail.

Contrôle des déclarations des Tickets Restaurants 2 ans après leurs saisies par les salariés !

La vérification des remboursements TR en plein mois de juillet, sans accès à nos déclarations ni à nos documents, est une provocation. Comment peut-on accepter qu'on nous retire des sommes sans possibilité de vérifier, certains documents sont indisponibles car archivés et accessibles seulement pendant 1 an ? Deux ans après l'usage, cette démarche est inélégante. Elle dissuade les salariés de faire valoir leurs droits, en leur imposant une « fouille archéologique » fastidieuse, voir inaccessible. La direction préfère faire des contrôles à la hâte, pour décourager et punir, plutôt que de respecter la transparence et la simplicité. Pourquoi attendre 2 ans pour effectuer ce travail de contrôle ?

En résumé

La colère monte, et elle est légitime. La direction doit entendre notre ras-le-bol, changer de ton, et engager un vrai dialogue. C'est toute la cohésion sociale et un large désengagement des salariés qui risquent de voler en éclats.

LA CFE-CGC A VOTRE ECOUTE

Nous restons pleinement vigilants sur ces sujets et poursuivrons nos actions. Nous restons en vigilance sur l'évolution de ces différents sujets

Nous sommes à l'écoute de vos remontées. N'hésitez pas à nous solliciter !



CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !



Lucie Hosselet - Janczak – 06 90 50 70 30
Nathalie Sainte Luce – 06 90 55 29 55
Kévin Contout - 06 96 55 12 55
Antoine Cabre – 06 90 31 96 64 16

Abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
Tous vos contacts : bit.ly/annuaire CFECGC



cfecgc-orange.org
in x o f